

11 déc 2020 -08:55

Accord européen sur le climat: Ravi de l'accord, reste maintenant à le mettre en œuvre de manière offensive

Le Conseil européen s'est mis d'accord ce matin sur la hausse des ambitions climatiques européennes. L'objectif collectif européen en matière de CO2 pour 2030 s'élève désormais à 55 % : « Une approche ambitieuse en faveur du climat créera de nouvelles opportunités économiques pour notre pays. Il s'agit des emplois du futur. »

« Après les accords unanimes de la Belgique sur le climat plus tôt dans la semaine, l'Europe est à son tour parvenue à un accord européen ambitieux sur le climat. La hausse de ces ambitions climatiques a par ailleurs été obtenue de manière intelligente, avec une répartition équilibrée entre les États membres », explique Alexander De Croo.

Pour la Belgique, le respect des principes de coûts-efficacité et de flexibilité revêtaient une importance de premier plan. Ces principes ont été confirmés. En d'autres termes, les réductions de CO2 seront d'abord réalisées dans les secteurs et les pays où la marge de progression est encore large. La Commission européenne tiendra en outre compte des situations nationales spécifiques lors de l'élaboration des mesures. Un état de la situation sera soumis au Conseil européen au printemps.

Et Alexander De Croo d'ajouter : *« La Belgique se range pleinement derrière le renforcement des ambitions climatiques européennes. Ces dernières années, nos industries ont déjà fourni des efforts non négligeables afin de limiter leurs émissions. Il est primordial de décider au niveau européen de suffisamment en tenir compte. Ces mesures ne signifient pas pour autant que nous oublions les citoyens. Le prix de l'énergie doit rester abordable. »*

De plus, le Premier ministre Alexander De Croo a souligné que l'Europe devait jouer un rôle de premier plan dans le débat international sur le climat et faire tache d'huile sur les grands blocs commerciaux. Les nouvelles ambitions climatiques doivent renforcer la compétitivité de la Belgique et de l'Europe.

« La révolution de la durabilité est également une révolution technologique. Une politique climatique ambitieuse créera des opportunités économiques que la Belgique devra saisir. Les énergies renouvelables, la technologie de l'hydrogène ou encore l'innovation dans le domaine du climat constituent une chance unique pour tous les citoyens de notre pays d'être à la pointe de la technologie. Il s'agit des emplois du futur. Ne restons donc pas sur la défensive », conclut Alexander De Croo.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

Tom Meulenbergs
Porte-parole
0473 73 33 12
contact@premier.be